



© Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées

Dossier de presse

Mercredi 14 septembre 2022

11h30

Soues

Travaux de réhabilitation des berges du CaminAdour Soues - Séméac

Travaux de réhabilitation des berges du CaminAdour

Le Caminadour est un sentier sur les berges de l'Adour long de 11 km. Ce sentier est rattaché à l'ensemble du Trait Vert à Bours, à Soues et à Tarbes, il emprunte principalement la rive droite du fleuve. De nombreux promeneurs et cyclistes de tous âges utilisent tous les jours de l'année ce sentier aménagé en zone urbaine qui a un rôle d'éducation à l'environnement et de sensibilisation du grand public au fonctionnement d'une rivière, sa ripisylve, les enjeux associés au site **Natura 2000**.

Ce sentier a souvent nécessité des études approfondies et complexes pour tenir compte des contraintes propres au fleuve Adour et a demandé des travaux plus lourds, notamment des travaux de confortement des berges afin d'assurer la stabilité du chemin aménagé et protéger les usagers du chemin.

Lors de plusieurs évènements de crues morphogènes de ces 2 dernières années, les protections de berges du CaminAdour ont été mises à mal et les phénomènes d'érosion ont impliqué la fermeture partielle de plusieurs tronçons.

Des mesures de protections et des panneaux informatifs ont été mis en place sur site à destination des usagers, afin d'interdire le passage sur ces zones dangereuses situées sur les communes de Soues et de Séméac.

Après études, la nécessité de réaliser des travaux de réhabilitation des berges s'est avérée indispensable pour assurer la pérennité du CaminAdour.

Deux sites sont concernés par ces travaux de réhabilitation du Caminadour sur les secteurs du Lac de Soues et d'Alstom :

- L'amont immédiat du lac de Soues, avec une protection de berger en rive droite de l'Adour en enrochements libres sur un linéaire de 180 mètres et le remplacement d'une passerelle enjambant le canal de fuite de la micro-centrale,
- En contre-bas du site Alstom sur Séméac, avec une protection de 25 mètres linéaires en gabions.

Les travaux : un volet environnemental important

La CACG intervient, à la demande de l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, en tant qu'assistant à Maitrise d'ouvrage pour les travaux de réhabilitation du CaminAdour sur les secteurs du Lac de Soues et d'Alstom. Le cahier des charges : conforter la berge de façon à ce qu'elle soit en capacité de résister davantage aux crues de l'Adour à venir.

Une partie des travaux devant se dérouler dans l'eau, toutes les mesures ont en effet été prises pour limiter au maximum l'impact du chantier sur cette partie de l'Adour classée Natura 2000 et protégée par un arrêté préfectoral de protection de biotope : calendrier adapté, mise en place de batardeaux sans déplacer les galets de la rivière, mesures des teneurs en oxygène et turbidité de l'eau lors de la mise en place et l'enlèvement des batardeaux et pêches électriques de sauvegarde encadrent notamment les chantiers sur les deux zones concernées. Enfin, la technique de protection par enrochements a également été sélectionnée de façon à pouvoir accueillir le Desman des Pyrénées, dont la présence sur l'Adour est jugée possible par les organismes en charge de sa surveillance.





Coût des travaux & financement

Le montant total des travaux est de **835 000 euros TTC** entièrement pris en charge par la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Entreprises en charge des travaux

C'est le groupement d'entreprises SBTP / ACCHINI / LTP qui a été retenu pour la réalisation de ces travaux.

Calendrier prévisionnel

Les travaux ont débuté début septembre et se termineront fin décembre 2022. Le calendrier est conçu pour s'adapter à la vie de la faune sauvage locale.

Contacts :

Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Julie Saüt - Service communication

05 62 53 34 30

communication@agglo-ttp.fr

Nicolas Dalmières - Service Opérationnel Espaces Naturels

06 30 52 09 76

CACG

Claire Gaudout - Service communication

06 82 66 83 91

c.gaudout@cacg.fr

